



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Préfecture

NIMES, le 12 mars 2015

Direction des Collectivités
et du Développement Local

Bureau des procédures environnementales
Réf : DCDL/BPE – DL/2015

ARRETE N° 2015071-0009
modifiant l'arrêté préfectoral n° 2014260-0002
portant création d'une commission de suivi de site (CSS)
dans le cadre du fonctionnement de la société SANOFI Chimie sur la commune d'Aramon

Le Préfet du Gard,
Chevalier de la légion d'honneur,

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L125-2, L125-2-1, L515-8, R. 125-8-1 à R125-8-5 et D125-29 à D125-34 ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014260-0002 du 17 septembre 2014 portant création d'une commission de suivi de site (CSS) dans le cadre du fonctionnement de la société SANOFI Chimie sur la commune d'Aramon ;

CONSIDERANT que lors de la réunion d'installation du 24 février 2015 de la CSS de la société SANOFI Chimie, Monsieur Michel PRONESTI, maire d'Aramon, a proposé la candidature de **Monsieur Yannick MESTRE**, conseiller municipal en charge de la sécurité, à la présidence de la commission ;

SUR proposition du Secrétaire général de la Préfecture du Gard ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

L'article 3 - premier alinéa - de l'arrêté préfectoral n° 2014260-0002 du 17 septembre 2014 est modifié comme suit :

La CSS de la société SANOFI Chimie est présidée par Monsieur Yannick MESTRE, conseiller municipal en charge de la sécurité de la commune d'Aramon

Le reste sans changement.

ARTICLE 2

Le Secrétaire général de la Préfecture du Gard est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard et dont une copie sera adressée aux membres de la commission de suivi de site.

Le Préfet,

Pour le Préfet
le secrétaire général

Denis OLAGNON